

## ● Fleurissement

Cet été, le fleurissement a ravi la majorité des Lusigniens et des « touristes » de passage. Malgré le soleil et la chaleur persistante tout l'été, les agents des services techniques de la Mairie ont su entretenir avec efficacité la floraison tout au long de la saison et dans les différents lieux d'exposition. La Commission chargée du fleurissement ne peut que se féliciter du choix des plantations.



## ● Le Recensement en ligne on a tous à y gagner !



Le recensement se déroulera à Lusigny du 16 janvier au 15 février 2020.

### Comment ça marche ?

Rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur : accéder au questionnaire en ligne (Le recensement de la population est gratuit, Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent)

**C'est utile :** Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans notre commune. Ces résultats permettent de calculer la participation de l'Etat au budget des Communes.

**C'est simple :** un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra les questionnaires sous format papier.

**Se faire recenser est un geste civique, utile, simple à tous**

**C'est sûr :** le recensement se déroule selon des procédures CNIL. Le traitement des données est mené de manière strictement confidentielle. Le(s) recenseur(s) sont tenus au secret professionnel.

## ● TCM



TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE (TCM) construit une salle annexe à côté du COSEC de Lusigny, rue de la Jonchère.

Des informations TCM sont affichées sur le panneau Place de l'Europe ou remontées sur le site internet de notre commune. Vous pouvez directement les consulter sur le site internet TCM : <http://troyes-champagne-metropole.fr/>



Troyes Champagne Métropole lance son service de court-voiturage pour les déplacements domicile-travail. Vous pouvez télécharger l'application sur le site et vous renseigner : Partagez vos trajets et divisez votre budget auto par 2 !



Une bonne isolation du toit, des murs et du plancher pour se sentir bien chez soi. Votre conseiller EcoToit vous répond au 03 25 72 51 94 [ecotoit@troyes-cm.fr](mailto:ecotoit@troyes-cm.fr)

LES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET :

[www.lusigny-sur-barse.fr](http://www.lusigny-sur-barse.fr)

## ● Salle de restauration école maternelle

Les travaux d'une salle de restauration sont en cours pour accueillir les enfants près de l'école maternelle «Les Lutins d'Orient».



## ● Parking salle des fêtes et salles associatives

Le revêtement du parking de la salle des fêtes Bernard Hussenet et des salles associatives a été fait en octobre 2019.



## ● Éclairage public

Le remplacement des horloges astronomiques a permis d'harmoniser le réglage des horaires de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune et de réaliser des économies.

Les réglages ont été modifiés fin août 2019 : l'allumage a été reculé d'une heure, 6h au lieu de 5h quant à l'extinction, elle est toujours à 23h.

Les samedis et jours de fête suivants : 13 et 14 juillet, 24 et 25 décembre, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, l'éclairage public fonctionnera toute la nuit.

A noter que l'allumage en fin de soirée et l'extinction le matin sont gérés automatiquement par l'intensité lumineuse.



## ● Défibrillateurs

Pour votre information, nous avons à Lusigny des défibrillateurs se trouvant à l'intérieur des bâtiments suivants entre autres : poste de secours - stade de foot - Cosec - La Salamandre.

**IMPORTANT : appeler les pompiers en cas de besoin**

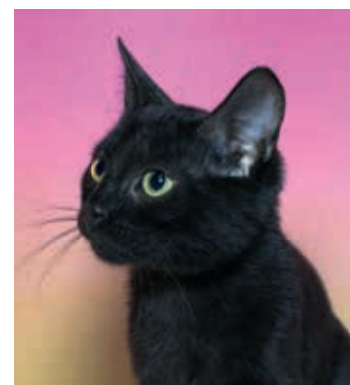
**18 ou 112.**



## ● Cruauté

**Lucie a été victime d'un acte de cruauté sur son animal de compagnie** - sa chatte tatouée a été retrouvée morte après avoir reçu une balle dans l'abdomen. L'auteur des faits, selon le code pénal, qui a tué volontairement un animal domestique sans nécessité, encourt une amende pouvant aller de 1 500 € à 3 000 €.

Pensez à la tristesse qu'occasionne un tel acte. Un peu de tolérance et de bienveillance seraient appréciées.







## ● Quelques conseils pour votre sécurité

● Contact utile : 17 police / gendarmerie  
Gendarmerie de Lusigny-sur-Barse - tél. 03 25 41 20 29  
Cob. Lusigny-sur-barse@gendarmerie.interieur.gouv.fr  
Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie - CORG

**Des gendarmes de la communauté de brigades de Lusigny envoient régulièrement quelques conseils de sécurité qui sont affichés en mairie.**

## ● Consultez l'historique d'un véhicule d'occasion avant de l'acheter sur la plateforme Histovec.

<https://histovec.interieur.gouv.fr/>

Ce service public gratuit a pour vocation de mettre à disposition des propriétaires et acquéreurs potentiels, des informations sur le véhicule concerné, comme l'historique des opérations effectuées en France, ses caractéristiques techniques, sa situation administrative, l'existence de sinistres... Autant d'informations qui seront précieuses à l'acheteur dans son processus d'acquisition d'une voiture d'occasion. Tous les véhicules sont concernés (deux-roues, voitures, poids-lourds...) quel que soit le format, nouveau ou ancien, de leur plaque d'immatriculation.

### Les conseils

Vous pouvez consulter le site en tant que :

- **Vendeur** : Vous devez entrer les informations relatives à votre véhicule en renseignant les données nominatives et quelques informations présentes sur la carte grise. Vous accédez ainsi au rapport HistoVec dont les informations seront générées grâce aux données officielles issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV). Vous devrez ensuite partager le lien du rapport à l'acheteur qui en aura fait la demande.
- **Acheteur** : Un onglet dédié vous permettra d'envoyer un message type au vendeur, particulier ou professionnel, (il faut connaître son adresse mail) afin de faire la demande d'informations à propos du véhicule souhaité. Vous

disposerez alors de 4 semaines pour consulter l'historique du véhicule.

Les données restent confidentielles : seul le propriétaire peut partager les informations relatives à son véhicule auprès d'un acheteur potentiel.

Seul bémol : il n'est pas possible d'obtenir soi-même et directement les informations relatives à l'historique du véhicule. La mise à disposition du rapport du véhicule par le vendeur à un potentiel acheteur se fait en effet sur la base du volontariat. Notons toutefois qu'un vendeur honnête aura tout intérêt à valoriser son offre et à rassurer l'acheteur en passant par HistoVec. Il est à noter que le certificat de situation administrative (certificat de non-gage) est accessible sur Histovec.

## ● Usurpation d'identité

Une usurpation d'identité est une utilisation de données personnelles propres à vous identifier sans votre accord. Une fois volées, ces informations peuvent servir aux usurpateurs pour nuire à votre réputation, réaliser des opérations financières ou commettre des actes répréhensibles en votre nom. Les usurpateurs peuvent voler vos données via un piratage ou se faire passer pour un organisme privé ou public connu, dans le but d'instaurer un climat de confiance et de vous amener à donner des informations personnelles. L'usurpation d'identité est un délit pénal.

### Les conseils

Pour protéger vos données privées de potentiels piratages, quelques règles de base sont à appliquer :

- choisissez un mot de passe sûr en alternant les majuscules et minuscules, les chiffres etc ;
- n'utilisez pas un mot de passe unique sur tous vos comptes, alternez en fonction des sites ;
- ne partagez pas vos mots de passe et prenez vos précautions lors de leur utilisation sur d'autres ordinateurs que le vôtre ;
- vérifiez l'authenticité d'un expéditeur avant d'envoyer des informations personnelles ou sensibles par mail ;
- soyez attentif à vos relevés de compte bancaire.

Si vous constatez une usurpation d'identité, collectez tous les éléments prouvant l'infraction (captures d'écrans, URL des pages concernées, justificatifs etc). Vous pourrez ensuite vous tourner vers le ou les sites sur lesquels l'usurpation d'identité a eu lieu et leur demander d'intervenir pour la suppression des informations vous concernant. Vous êtes par ailleurs en droit de déposer une plainte pénale auprès d'une brigade de gendarmerie, d'un commissariat de police ou du procureur de la République.

La plateforme gouvernementale **cybermalveillance.gouv.fr** peut vous aider à identifier un organisme à même de vous aider dans votre périmètre géographique.

### ● Les incivilités devant les écoles nuisent à la sécurité

Des parents d'élèves font parfois remonter des actes d'incivilités aux abords des établissements scolaires : mauvais stationnement, traversée de piétons en dehors des passages protégés, vitesse excessive, véhicules garés en double-file...

Ces comportements mettent en péril la sécurité des enfants. Même en voiture, nous devons leur montrer l'exemple.

#### Les conseils

Prenons de bonnes habitudes pour la sécurité des enfants :

- Laissez un passage suffisant sur les trottoirs.
- Ne vous arrêtez pas sur les passages piétons.
- Ne bloquez pas la circulation
- Ne faites pas monter ou descendre votre enfant du véhicule, côté rue.
- Respectez les autres usagers.



### ● Non au harcèlement

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

#### Les conseils

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible

physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que l'apparence physique, le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée, un handicap (physique, psychique ou mental), un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement), l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier, des centres d'intérêts différents.

- Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le :

**N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020**

- Si le harcèlement a lieu sur internet : **N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000**

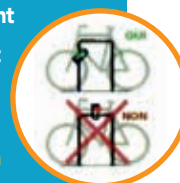
Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.

### ● Pour protéger votre vélo contre le vol :



**1. Utilisez un anti-vol solide.** Abandonner les antivols à câbles fins, ils sont faciles à couper. Choisissez un anti-vol haute sécurité : il dissuadera les voleurs ! Les antivols en « U » offrent la meilleure protection contre le vol.

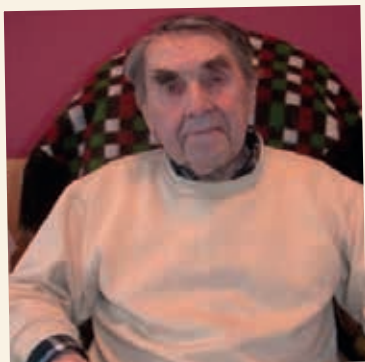
**2. Cadenassez toujours votre vélo.** Près de la moitié des vols sont commis dans des endroits où l'on s'y attend le moins (immeuble, cour, garage, cave, arrêt minute devant un commerce, etc...). Même les vélos qui sont plus anciens se font voler.



**3. Attachez votre vélo à un point fixe.** Accrochez en priorité le cadre, si possible avec la roue avant. Sur le domaine public, utiliser les arceaux mis en place aux points de stationnements dédiés ou choisir un endroit éclairé et passant.

**4. Pensez au marquage.** Faute d'identification, seuls 2% des vélos retrouvés peuvent être restitués à leur propriétaire. Le marquage consiste à graver sur le cadre du vélo un numéro unique et préenregistré dans une base de données nationale. Ainsi, 40 % de vélos marqués sont retrouvés. ([www.bicycode.org](http://www.bicycode.org))

**5. En cas de découverte du vélo dont vous avez signalé le vol, pensez à prévenir le service enquêteur.**



Ignace LAMBRECHT

## ● Notre doyen nous a quittés.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre doyen (97 ans), Monsieur Ignace LAMBRECHT, le 26 septembre 2019 à la maison de retraite La Salamandre. Il était né le 1er février 1922. C'était un homme discret, affable, cultivé. Le CCAS de Lusigny lui rendait visite tous les ans en lui offrant un colis. Il était très touché et ému par cette délicate attention qu'il appréciait dans sa solitude. Le P'tit Lusignien adresse ses sincères condoléances à tous ses proches.

## ● Atelier informatique et internet seniors

La formation en informatique et internet pour les seniors a débuté à la mi-septembre et s'est terminée en novembre 2019. L'initiation, encadrée par l'ADMR, était dispensée par des animateurs de l'Association «Les Petits Débrouillards» 37 rue Célestins Philbois à Troyes (Tél. 06 26 42 02 10).

Les cours se sont déroulés dans la salle du Conseil de la Mairie de Lusigny pour

pouvoir utiliser le Wifi, indispensable pour ce type de formation.

Deux groupes d'une quinzaine de personnes ont été constitués. Et les cours ont eu lieu les après-midi des lundi ou mardi. Ceux qui étaient déjà en possession d'une tablette ont pu l'utiliser, sinon une tablette était prêtée pendant le cours.

«Les Petits Débrouillards» restent à

l'écoute des personnes en cas de besoin, même après la formation.

Ces ateliers gratuits pour les bénéficiaires ont été entièrement financés par le Département de l'Aube au titre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Retrouvez toutes les actions de prévention sur le site internet :

**[www.seniors.aube.fr](http://www.seniors.aube.fr)**





## ● École de Musique

**L'École de Musique de Lusigny a fait sa Comédie Musicale à La Grange le 16 juin dernier.**

Le président Martin DUPUIT et tous les musiciens, chanteurs de toutes générations (professeurs et élèves) peuvent être fiers d'avoir su capter l'attention du public qui a été conquis et ravi d'assister à ce concert. Le Djembé, animé par Johann VIGON et ses élèves (grands et petits), a toujours autant de succès et ne manque pas de réveiller toute l'assistance avec une envie irrésistible de se balancer pas mal à Lusigny !



Saluons également à cette occasion la collaboration avec l'école de danse La Sittelle qui a permis à trois de ses danseuses d'évoluer sur la scène lors de l'interprétation au piano d'une valse de Chopin par Manon.

## ● Gala La Sittelle

L'école de danse de Lusigny «La SITTELLE» a organisé le samedi 22 juin son gala de danse à Bar-sur-Aube sur le thème de MULAN. La troupe de danseurs d'Aurore LECLESVE est époustouflante. Des mois de répétitions et de patience récompensés par la réussite de ce spec-

tacle avec des costumes différents magnifiques pour chaque tableau et quel dynamisme !

Le public a applaudi généreusement tout en étant conscient des efforts accomplis.





## ● Remise de diplômes PSC1 Premiers Secours Civiques

Mardi 18 juin 2019, Alexandre HUGOT, chef du Centre de Secours de Lusigny, en présence du Maire et de ses adjoints a remis à chaque agent communal volontaire qui a suivi la formation de secourisme le diplôme PSC1 (Premiers Secours Civiques). Tous ont été félicités.



## ● Opération tournesol



Initiative de Marie, Dany et Charles, habitants de la rue Georges Clemenceau, qui ont préparé un joli coup monté pour parer cette rue principale de Lusigny avec des tournesols ! Ils ont soigneusement et secrètement préparé «leurs plants» pour les proposer aux habitants de la rue qui avaient l'espace, donnant sur rue, pour accueillir et planter leurs fleurs !

C'était étonnant et on en a tous parlé de cet envahissement de «SOLEIL» qui ravissait le regard en passant. Alors, on continue l'année prochaine ?





## Fête nationale - 14 juillet

### Du changement pour les festivités du 14 juillet.

Le feu d'artifice a été tiré le soir du 14 juillet (et non le 13). À partir de 16 heures des jeux divers ont été proposés à l'extérieur, devant l'espace Centre de Secours/La Grange, pour se défouler et s'amuser. Des récompenses et bonbons ont été distribués. Les sapeurs-pompiers, les bénévoles, une partie de l'équipe municipale et des animateurs professionnels assuraient l'encadrement des jeux, des animations et le service «goûter» a été offert par la Municipalité. Fabien PACKO avec son «petit» accordéon, accompagné de sa chanteuse à la voix suave et agréable, ont fait danser l'assistance, en famille, dans la salle de La Grange. Plus de 70 personnes ont participé au repas champêtre des sapeurs-pompiers. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, très attendus, ont été hautement appréciés, car superbe !

Et que ça saute !



La course aux oeufs



La ronde des petits et grands

La pêche à la ligne, pas toujours facile d'attraper le poisson



## ● La plage de Lusigny

Avez-vous remarqué ? Cet été le Département a sécurisé les abords de notre plage en installant, temporairement, des panneaux de signalisation et en limitant la vitesse à 50 km/h (au lieu de 80).



**N'est-elle pas agréable cette plage, à l'ombre des arbres pendant les fortes chaleurs !**

**Certains se sont équipés pour profiter d'un bon repos.**

## ● Commémoration du 28 Août 1944

Une cérémonie commémorative du 75ème anniversaire de la Libération du 28 août 1944, organisée par les communes de Fresnoy-le-Château, Montreuil-sur-Barse et Lusigny-sur-Barse, a eu lieu toute la matinée du dimanche 25 août 2019.

Un dépôt de gerbes a été fait sur les stèles : Gendarmerie, Route de Clérey, RD 619, Chantelot, et aux Monuments aux Morts de Montreuil-sur-Barse, Le Haut Chêne à Fresnoy-le-Château, Lusigny-sur-Barse. Un recueillement à la borne du serment de Koufra de la 2ème DB, Place de l'Europe. Une messe a été célébrée à l'église de Montreuil-sur-Barse.

À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la commune de Lusigny.

